



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 7 juillet 2017

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Le directeur départemental

à

Affaire suivie par Chantal BICHLER  
chantal.bichler@moselle.gouv.fr  
03 87 34 33 27

Monsieur le Maire de MECLEUVES  
2, rue de la Fontaine Romaine  
57245 MECLEUVES

**Objet :** Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant des travaux de protection d'une canalisation d'eaux usées le long du ruisseau le Champ le Boeuf

**Réf :** CBI

**P.J :** Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Travaux de protection d'une canalisation d'eaux usées le long du ruisseau le Champ le Boeuf.**

Ce dossier a été déposé par : HAGANIS

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2017-00285**» en date du 7 juillet 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER

